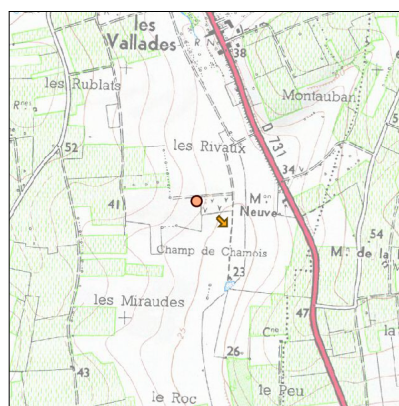
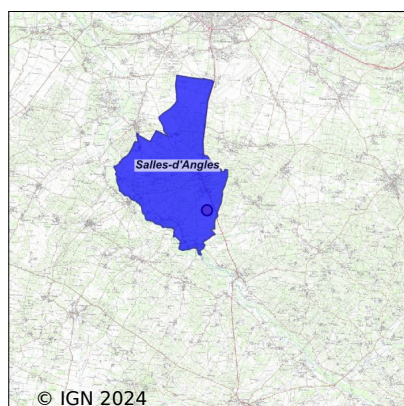


Système d'assainissement 2022

SALLES D'ANGLES (BOURG)

Réseau de type Séparatif



Station : SALLES D'ANGLES (BOURG)

Code Sandre	0516359V001
Nom du maître d'ouvrage	GRAND COGNAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	août 2011
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	60 Kg/j
Charge nominale DCO	120 Kg/j
Charge nominale MES	90 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	440 796, 6 505 838 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Salles-d'Angles depuis 2011

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est de type séparatif.

Il comprend 2 postes de refoulement (dont 1 principal qui refoule la totalité des effluents vers la station).

En période de nappe haute, le réseau collecte des eaux claires parasites en quantité très modérée. Ces apports n'ont aucun impact sur le fonctionnement de la station.

Conseils :

Réparer ou remplacer si nécessaire la pompe de brassage du poste de relèvement général.

Remettre une pompe de brassage dans le poste « Broute Chèvre ».

Nettoyer régulièrement l'enceinte des postes au jet deau (fréquence à moduler suivant l'encrassement constaté des ouvrages).

Faire nettoyer complètement chaque poste par un vidangeur deux fois par an.

Station d'épuration

Le fonctionnement de la station et performances épuratoires sont satisfaisants.

Les ouvrages de bâchées fonctionnent globalement bien.

L'état des roseaux du 1er étage est très moyen notamment au niveau de la file 1 (envahissements d'adventices et dorties). L'état des roseaux du second étage est quant à lui satisfaisant.

La charge hydraulique moyenne mesurée en 2022 a été de 33% de la capacité hydraulique nominale de la station.

Durant le bilan d'auto-surveillance réglementaire de mars 2022 (temps sec), la charge hydraulique mesurée était de 35% de la capacité de la station et la charge organique était de 36%.

Durant celui de octobre (temps sec), la charge hydraulique était de 33% de la capacité de la station et la charge organique était de 37%.

Les résultats analytiques en sortie et les rendements épuratoires étaient satisfaisants. Le rejet de la station respectait les normes de rejet réglementaires.

Lors de la visite tests réalisée par Charente Eaux en 2022, la qualité de l'eau traitée était satisfaisante.

L'entretien et l'exploitation de la station sont convenables.

Depuis le dernier trimestre, l'alimentation des casiers du 1er étage est alternée deux fois par semaine.

Conseils :

Relever à minima une fois par semaine l'index des compteurs de bâchées de la station et des pompes et du débitmètre électromagnétique du poste de relèvement principal.

Nettoyer les ouvrages de bâchées au jet deau au moins une fois par semaine pour ceux du 1er étage et à minima tous les 15 jours pour ceux du second.

Contrôler régulièrement le répartiteur des effluents bruts à la sortie du dégrilleur en tête de station.

Envoyer pendant 1,5 à 2 mois les casiers de filtration du 1er étage à partir du mois de mars 2023 (niveau de mise en charge à prévoir à 5 cm au-dessus du matériau filtrant - contacter Charente Eaux au préalable).

Alimenter alternativement les 3 parties du bassin d'infiltration.

Réhabiliter ou enlever les labris de jardin d'exploitation (affaissement de labris).

IMPACT MILIEU RECEPTEUR :

Les eaux traitées s'infiltrent en totalité dans le bassin d'infiltration.

Les trois points d'alimentation du bassin d'infiltration sont alimentés simultanément.

Les analyses effectuées sur l'eau du piézomètre de la zone d'infiltration lors du bilan d'auto-surveillance d'octobre 2022 ne révèlent aucune dégradation de la qualité de l'eau de la nappe par rapport aux résultats des précédentes années.

FAITS MARQUANTS ET FICHES ALERTES :

Les casiers du second étage de filtration ont été envoyés durant l'été 2022.

Sous produits

Les boues sont stockées à la surface des casiers du 1er étage de filtration.

Aucun curage de boues n'a été réalisé depuis la mise en service de la station, et il n'est pas nécessaire de l'envisager en 2023.

Les déchets de dégrillage sont évacués vers les ordures ménagères. Peu de déchets sont retenus au niveau du dégrilleur de la station. Le poids de déchets de dégrillage n'a pas été évalué en 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	51 m3/j	34 %			42 m3/j	
DBO5	22 Kg/j	37 %	430 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	5,4 mg/l
DCO	48 Kg/j	40 %	950 mg/l	94 %	3,1 Kg/j	72 mg/l
MES	22,5 Kg/j		440 mg/l	98 %	0,4 Kg/j	9,7 mg/l
NGL	5,5 Kg/j		107 mg/l	36 %	3,5 Kg/j	83 mg/l
NTK	5,5 Kg/j		107 mg/l	97 %	0,2 Kg/j	3,5 mg/l
PT	0,6 Kg/j		11,1 mg/l	31,5 %	0,4 Kg/j	9,2 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516359V001>